

## Compte rendu de la réunion du vendredi 2 Novembre 2018

**Lieu** : Salle du conseil - Mairie des Deux Alpes

**Présents pour la municipalité** : Monsieur Stéphane SAUVEBOIS, Monsieur Jean Noël Chalvin, Monsieur Jean Pierre DEVAUX, Monsieur Thomas HODOT (directeur général des Services).

**Présents pour l'association** : Evelyne PELLETRAT (propriétaire), Frédéric BENEFICE (propriétaire), Stéphane GALLAND (commerçant et propriétaire), Jérôme CHOUBRAC (commerçant et propriétaire)

**Excusés** : Olivier CHEZZI (propriétaire), Jean Paul BOISSET (propriétaire)

### ORDRE DU JOUR :

- Télésiège du village 1800
- Club Med/Village Club du Soleil
- Projet BELAMBRA
- Parking
- Jardin d'enfants Est
- Signalétique
- Ascenseurs
- Dénéigement

### TELESIEGE DU VILLAGE 1800

L'association questionne les élus sur le projet abordé lors de la réunion du mois d'Avril et concernant le projet de démontage du télésiège et de son remplacement par des tapis pour se diriger vers Champamé.

Monsieur le Maire annonce qu'il ne sera pas démonté mais rénové.

Les membres de l'association demandent si cette décision est définitive, les élus répondent positivement.

### VILLAGE CLUB DU SOLEIL

Le Village Club du Soleil a pris possession des anciens bâtiments du Club Med, la structure fonctionnera dès les saisons Hiver 2019 hiver et Eté 2019.

Les services techniques ont réalisé une petite piste de retour en arrivant dans le virage situé en dessous de leur bâtiment.

Tout le monde se félicite de l'arrivée du Village Club du Soleil qui ne sera pas sans retombée positive pour le Village 1800.

### PROJET BELAMBRA

A cette date, l'arrivée de la structure de vacances n'est pas encore signée, BELAMBRA voulant des garanties sur l'évolution qualitative du domaine et la liaison avec l'Alpe d'Huez.

Monsieur le Maire explique que la liaison arriverait au-dessus du lac de la Buissonnière.

L'étude environnementale est en cours. Si tout se passe bien, les premiers coups de pioches pour cette liaison se feraient en 2021/2022.

Réflexion aussi sur la possibilité d'un jardin d'enfants à terme dans l'espace boisé sous Petite Aiguille.

L'association demande sur quels secteurs cadastraux s'orientent les projets d'agrandissement du bâtiment existant.

Monsieur le Maire explique qu'ils sont tous orientés du côté de l'entrée actuelle du Mercure. Il n'y a pas de projet d'agrandissement à l'arrière du bâtiment, secteur Ecrins.

Jérôme CHOUBRAC pose la question du stationnement et du logement des futurs saisonniers.

Les élus répondent que tous les nouveaux projets ont l'obligation d'intégrer des logements pour les saisonniers et que le projet d'aménagement intègre de nouveaux emplacements de parking (il est prévu de passer de 300 à 900 lits).

### PISCINE 1800

La piscine n'est pas encore reprise par BELAMBRA, pour l'instant, elle reste encore municipale.

Une fois la vente signée, BELAMBRA entreprendra des travaux de rénovation et d'agrandissement de la piscine. Ces travaux entraîneront sa fermeture momentanée et elle sera par la suite ouverte à tous, aux tarifs de BELAMBRA.

L'ouverture au public est contractuelle dans les documents de cession.

## **JARDIN D'ENFANTS**

L'association demande aux élus des précisions sur le jardin d'enfants en création.

C'est un point positif pour le village notamment avec le maintien du télésiège situé à proximité.

Il est fait état du démontage du stade de volley, très utilisé l'été par les clubs et les vacanciers. Cela restait une des rares équipements ouverts l'été. Monsieur le Maire dit que la mairie va regarder pour le replacer ailleurs.

La question est ensuite posée sur l'accès au jardin ESF. Sera-t-il ouvert à tous ou sera-t-il privé pour le Village Club du Soleil ?

- Jérôme CHOUBRAC dit avoir contacté l'ESF : on lui a répondu qu'il sera réservé à l'usage du Village Club du Soleil.
- Thomas HODOT dit avoir aussi contacté l'ESF : il lui a été répondu qu'une réflexion était en cours pour l'aménagement de plages d'ouvertures à tous les enfants.
- Jean Noël CHALVIN dit que la gestion du jardin relève de l'ESF et non de la mairie.

L'association explique qu'il serait bien que malgré la petite taille du jardin d'enfants, il soit ouvert à minima à tous les enfants en vacances au Village 1800 et qu'à l'inverse cela pourrait générer de l'incompréhension de la part des propriétaires et vacanciers.

Nous demandons si la mairie peut contacter l'ESF à ce propos. Monsieur Thomas HODOT redit qu'il est prévu des plages d'ouverture à tous.

## **PARKING**

Un état des lieux est en cours afin de répertorier les parkings et les locaux (occupations illégales ou non). C'est un travail qui prend du temps.

Les permis de construire de l'époque prévoyait l'attachement d'emplacements de parking, les rendre payant paraît donc difficile.

## **ASCENSEURS**

Il est fait état à la municipalité des pannes d'ascenseurs, celui de la Meije étant encore en panne pendant deux mois entre début Aout et début Octobre et qu'il est à nouveau en panne.

Monsieur le Maire nous explique qu'un projet de changement progressif des 12 ascenseurs municipaux installés sur la station est en cours et qu'un remplacement est programmé sur le Village 1800.

En attendant, la procédure en cas de panne est la suivante :

1. Constat de panne.
2. Vérification qu'aucune personne est bloquée sinon appeler le numéro d'urgence indiqué sur la porte.
3. Contacter la mairie par téléphone ou email.

## **SIGNALETIQUE**

L'association demande à Monsieur le Maire si une nouvelle signalétique est envisagée, il répond que pour l'instant, rien n'est envisagé.

## **DENEIGEMENT**

L'association demande quels moyens de déneigement seront affectés au Village 1800 et à ses accès.

Monsieur le Maire explique que globalement les moyens seront augmentés et que, pour des raisons de sécurité, l'accent sera mis sur le virage de Champamé. Il précise qu'une réflexion existe sur de possibles aménagements de ce même secteur.